

Championnat de France des clubs de Triathlon 3ème Division FINALE

Présentation de l'épreuve Joué-Lès-Tours (37) - 4 Septembre 2022

Envie de différence ? Vibrez Triathlon!











COMITÉ D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

COMITÉ D'ORGANISATION

Président Tours' NMan Nicolas HAY

Directeur de Course Fabien CAILLE

REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Représentant du Bureau Exécutif Joëlle DESMET

Officielle National

Délégué Technique référent

Ludovic MOUCHET

Officiel National

Arbitres de Course

Guillaume FOURRIER
(gfourrier@fftri.com)

Chronométreur Breizh Chrono

Animateur Mathieu BADELIER

RAPPEL CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive Internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves Nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.

Cliquer ici pour accéder à la réglementation des Épreuves Nationales



PROGRAMME & HORAIRES

	Date	Horaire	Lieu	
Retrait des dossards	Samedi 3 septembre	18h à 19h	Base nautique sur site	
	Dimanche 4 septembre	Avant 8h30 sur demande à l'organisateu vircaille@gmail.com		

1		Aire de transition	aire de transition	Fermeture aire de transition Dimanche 4 S	Aire d'appel entembre	Départ	Protocole	Distances
	D3 FEMMES	AT 1	09:00	09:50	09:55	10:00	15mm après 1ère arrivée	750 m – 20 km –
	D3 HOMMES	AT 2	10:50	11:35	11:40	11:45	15mm après 1ère arrivée	

RETRAIT DES DOSSARDS

La présentation de la licence fédérale des athlètes n'est pas requise lors de l'émargement. Néanmoins, elle doit pouvoir être présentée en cas de requête.

Les dossards d'une équipe peuvent être retirés par un **membre du club** sur présentation de sa licence fédérale ou par un **autre club** sous réserve d'une procuration (papier ou dématérialisé).

Chaque responsable d'équipe (coach ou athlète) appose son nom et émarge la composition de l'équipe.

Les identifications des coachs (2 maximum par équipe) sont remises après émargement. Ces derniers devront revêtir une **tenue de club** durant toute l'épreuve.

En cas de non-respect des horaires prévus sur cette présentation technique, les équipes s'exposent à l'appel de l'équipe en dernière position lors de la procédure de départ.

SITE/PARKING



IDENTIFICATION DES ATHLÈTES

- → Numéro inscrit par marquage sur l'avant-bras gauche et l'avant de la cuisse gauche.
- → Le port dossard est obligatoire en vélo et en course à pied.
- → Une étiquette autocollante (fournie par la F.F.TRI.) sera apposée sur le devant du casque.
- → Sur le vélo, au niveau de la tige de selle, une étiquette double numérotation (fournie par la F.F.TRI.).

Les champion-ne-s de France et/ou du Monde en titre peuvent porter une tenue distinctive au sein de l'équipe.

ACCÈS À L'AIRE DE TRANSITION

L'ensemble des athlètes de l'équipe doivent revêtir une tenue identique de compétition aux couleurs et au nom du club. L'accès à l'emplacement de club ne pourra se faire que si l'équipe est complète.

La zone de chaque équipe est matérialisée, seules les affaires de course sont autorisées à l'emplacement de l'équipe. Tout positionnement de matériel hors de cette zone ou empiétant à l'extérieur sera sanctionné d'une pénalité de temps.

Vérification de la conformité des prolongateurs :

Tout athlète pénétrant dans l'aire de transition doit être en conformité. Les officiels nationaux assureront une permanence pour le contrôle facultatif préalable des prolongateurs et des tenues de course.

En cas de non-conformité, 2 points de pénalité par vélo (points de pénalité ajoutés au total de l'équipe).

Rappel : Les prolongateurs ne doivent pas s'étendre au-delà de 15 cm de l'axe de roue avant, et ne dépassent pas de la ligne créée par les points les plus en avant des leviers de freins Les roues à rayons doivent comporter 16 rayons minimum.

Les roues pleines (lenticulaire, paraculaire, etc..) sont interdites.

PROCÉDURE DE DÉPART

T-15min T-10min T-5min T-0

Fin de l'échauffement

L'équipe d'arbitrage vous invitera à sortir de la zone d' échauffement et à rejoindre la zone d'appel

Positionnement dans l'aire d'appel

Toutes les équipes se positionnent dans l'aire d'appel en attendant les annonces de l'animation

Procédure de départ

Appel des équipes par l'animation pour le positionnement sur la ligne de départ. Ordre défini en fonction des résultats des demi-finales.

Positionnement libre, les athlètes supplémentaires se positionnent dans un box spécifique.

Départ

Départ donné au pistolet starter à la fin de la procédure de départ



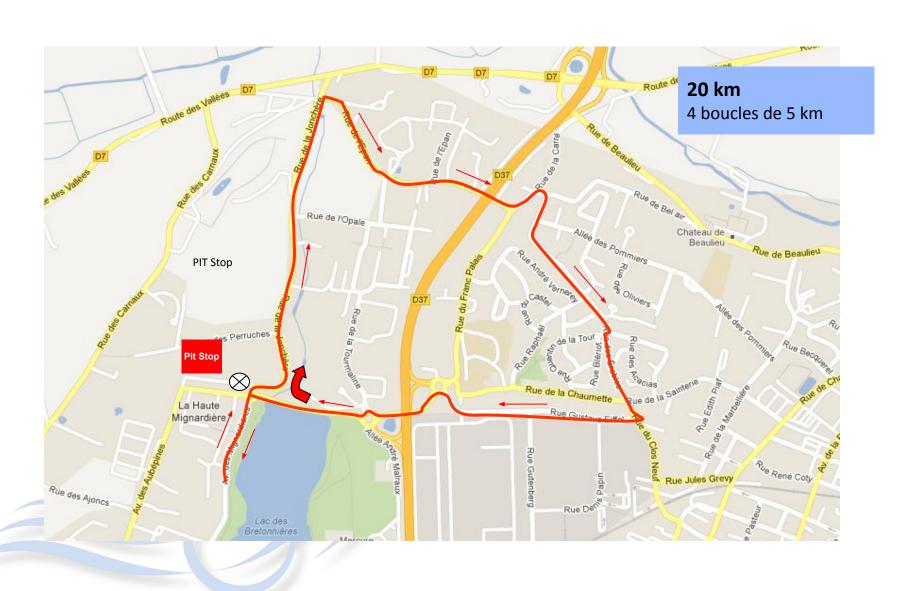
PARTIE NATATION Parcours



TRANSITION 1



PARTIE CYCLISME Parcours



PARTIE CYCLISME Rappel réglementaire

Règle « rattrapé-éliminé » :

Les athlètes masculins doublés lors de l'épreuve cyclisme sont mis hors-course. Les athlètes féminines ayant deux tours de retard sur la tête de course sont mises hors-course.

Aspiration-abri, drafting autorisé:

Nous rappelons qu'il est interdit, pour les concurrentes doublées, de prendre abri derrière les athlètes qui ont un tour de plus.

Assistance technique:

L'entraide matérielle au sein d'une même équipe est autorisée.

Un point d'assistance est prévu sur le circuit cycliste (Changement de roue). L'utilisation de matériel récupéré aux points d'assistance est autorisée pour tous les concurrents.

Ravitaillement:

Pas de ravitaillement sur la partie cyclisme – Pas de zone de propreté.

TRANSITION 2



PARTIE COURSE A PIED **Parcours**



ARRIVÉE



ZONE PENALTY BOX

Modalité d'application :

Applicable pour toutes les fautes commises durant la procédure de départ, le départ, entre l'entrée et la sortie de l'aire de transition ainsi que sur la partie vélo, sur les Épreuves Nationales avec aspiration-abri / drafting autorisé.

Procédure:

- 1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
- 2. L'athlète sanctionné devra se présenter de sa propre initiative.
- 3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'arbitre dit « Go ».
- 4. Un athlète sanctionné peut effectuer, indifféremment, sa ou ses pénalités sur la 1^{ère} ou la 2^{ème} boucle pédestre.



Attention

3 passages devant le panneau.

Les fautes de Transition 2 ne sont affichées qu'à partir du 2e passage regardez le panneau à chaque tour.

PROTOCOLE

Il est de la responsabilité des athlètes et de leurs coachs, de s'assurer d'être présents au plus tard 5 minutes avant la remise des prix de leur course.

Les athlètes d'un même club sont dans des tenues identiques lors de la cérémonie protocolaire, aux couleurs et au nom du club.

La tenue de cérémonie doit être identique (haut et bas de corps) hors partenaires individuels, pour tous les athlètes de l'équipe et identifiée au club. La tenue de cérémonie peut être la tenue de course.



CONTRÔLE ANTI DOPAGE

S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera :

A LA BASE NAUTIQUE (SUR SITE)

Modalités administratives

- Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon ;
 - Les athlètes «mineurs» doivent être accompagnés d'un adulte.

PARTENAIRES

PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON





LIENS NUMÉRIQUES UTILES

Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisation http://jouetriathlon.fr/page.php?id=356

Retrouvez tous les temps de l'épreuve sur le site du chronométreur https://www.breizhchrono.com/

Retrouvez les Réglementations Sportives https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/





BONNE COURSE!









